



**UNION DEPARTEMENTALE C.G.T.
DE LA SARTHE**

4, RUE D'ARCOLE – 72000 LE MANS
TEL. 02.43.14.19.19. – FAX. 02.43.14.19.00
e-mail : udcgt72@orange.fr
site internet : ud72.reference-syndicale.fr



Le salaire n'est pas l'ennemi de l'emploi, il est son allié !

Toutes et tous en grève le jeudi 27 janvier 2022

Pour exiger des augmentations des salaires, des pensions et minima sociaux !

Rassemblement à 13H30

Place de la Préfecture au Mans

Assurément la période que nous traversons est anxiogène du fait de l'aggravation de la crise sanitaire, des décisions du gouvernement avec une obligation vaccinale non avouée et un Président de la République qui insulte les citoyens et citoyennes non vacciné-e-s.

Pendant ce temps les hôpitaux craquent sous le poids de la crise sanitaire et le gouvernement poursuit sa politique de casse de notre système de santé, comme en témoigne les plus de 5 700 lits d'hospitalisation fermés en 2020 dans les établissements de santé. Ajoutons à ce sombre tableau une absence de revalorisation salariale, du SMIC, des pensions et des minima sociaux.

L'inflation galopante impacte fortement les dépenses de première nécessité au premier rang desquels, l'alimentation, l'énergie et les loyers. De ce fait, dans la 6e puissance économique mondiale, des ménages de plus en plus nombreux se voient contraints d'arrêter de se chauffer ou encore de se limiter à un seul repas par jour.

**En nous mobilisant par la grève le jeudi 27 janvier 2022,
exigeons une meilleure répartition des richesses créées par le travail !**

Ce n'est pas la charité de Macron et son chèque inflation de 100 euros, même parfois couplé avec le chèque énergie, qui permettra de maintenir à flot notre pouvoir d'achat et encore moins de l'améliorer.

Ce qui coûte, ce n'est pas le travail, c'est le capital !

En 2020, les actionnaires du CAC 40 se sont partagés 57 milliards d'euros de dividendes. Selon OXFAM, les 1% des plus riches possèdent près de la moitié des richesses totales mondiales.

La CGT exige :

- Une augmentation immédiate et significative du SMIC
- Une augmentation générale des salaires
- Le dégel du point d'indice dans la fonction publique.

**Ces mesures de bon sens sont nécessaires pour garantir
le financement de la sécurité sociale et des retraites.**

RENDEZ-NOUS NOTRE ARGENT !!



La reprise économique marquée par un taux de croissance avoisinant les 6% n'est pas synonyme de hausse de niveau de vie pour le monde du travail. Parce que patronat et gouvernement s'y emploient, il n'y a pas d'automatisme entre augmentation de la création de richesses et augmentation des salaires.

Pour une autre répartition des richesses, il faut se mobiliser pour les salaires !

**AUGMENTER
LES SALAIRES
MAINTENANT !**

Les retraité-e-s se mobilisent aussi pour exiger l'augmentation des pensions

**RETRAITÉS
ON A TOUTES LES
RAISONS
DE
SE MOBILISER**

Le 2 décembre dernier, à l'appel de 9 organisations syndicales, plus de 25 000 retraité-e-s ont battu le pavé à Paris pour exiger une augmentation du niveau de leurs retraites, pensions de bases et complémentaires.

Mobilisé-e-s aussi pour améliorer notre système de protection sociale qui bien qu'attaqué, montre son utilité et son efficacité face à la pandémie !

Rappelons que 115 000 lits ont été supprimés en 25 ans dans les hôpitaux et 100 000 postes de soignant-e-s en 8 ans.

Fonction Publique : Halte au mépris !!

Dans la continuité des gouvernements Sarkozy et Hollande, le gouvernement Macron n'a jamais augmenté le point d'indice dans la fonction publique, pourtant gelé depuis 2010.

Ce choix démontre le mépris du gouvernement à l'égard des 5.5 millions d'agent-e-s de la Fonction Publique qui, en contrepartie d'importants sacrifices, sont toujours présent-e-s pendant cette crise sanitaire et sa 5^{ème} vague. Les services publics sont le ciment de notre société, ils protègent la population et sont les garants de l'égalité de traitement pour répondre aux besoins des citoyens et citoyennes.

Un-e étudiant-e sur deux ne mange pas à sa faim depuis le début de cette crise !

Le 27 janvier prochain, mobilisons-nous par la grève pour faire converger nos revendications d'exigence d'augmentation générale des salaires, des pensions et minimas sociaux. Les étudiant-e-s et les privé-e-s d'emploi sont également concerné-e-s par la pauvreté et la précarité.

L'augmentation générale et significative des salaires est une mesure de justice sociale : c'est bon pour l'économie et l'emploi, c'est bon pour notre sécurité sociale, c'est bon pour nos retraites et c'est le sens de l'histoire !

La CGT invite les salarié-e-s du secteur privé, du secteur public et les retraité-e-s à se mobiliser par la grève

Jeudi 27 janvier 2022 pour les salaires !!!

A l'issue du rassemblement nous manifesterons dans les rues du Mans